



Lycée
Bonaparte



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PAYS : Qatar

Ville : DOHA

Nom de l'établissement : Lycée Bonaparte

Secteur géographique : MOPI/ASIE

ACTE CONSEIL D'ETABLISSEMENT – 20/10/2020

OBJET :

ACTE N°3 / 2020-2021 portant sur : La validation de charte des visioconférences

Le Conseil d'Etablissement dans la séance du 20 octobre 2020 :

- Vu (D.2002-22 du 04/01/2002 ; C 1946 du 30/06/2008 ; etc...)
- Vu la convocation qui lui a été adressée 48 heures avant,
- Considérant que 21 membres étaient présents sur les 24 composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après avoir débattu s'est prononcé par vote,
- Le résultat du vote est le suivant :**

Nombre de membres : 21 présents - 16 votants
Suffrages exprimés : 16 pour - 0 contre – 0 abstention
Suffrages non exprimés : 0
N'ont pas pris part au vote : 0

Résultat :

Le Conseil d'Etablissement valide la charte des visioconférences

Avis favorable

Avis défavorable

Partage des voix

Date : 21/10/2020

François CUILHE
Le président du Conseil d'Etablissement

Signature :